



RHNe

Réseau
Hospitalier
Neuchâtelois

La réadaptation

La réadaptation

L'objectif principal de votre séjour en réadaptation est de vous permettre de **retrouver un maximum de vos capacités** antérieures à une maladie ou un accident et de réduire à son minimum d'éventuelles atteintes fonctionnelles physiques, sensorielles, intellectuelles, psychologiques et sociales.

La réadaptation vise à vous permettre de redevenir aussi **autonome** que possible et à améliorer votre **qualité de vie**. Vous êtes **partenaire de votre réadaptation**.

La réadaptation s'effectue sur **deux sites** du Réseau hospitalier neuchâtelois :

- **RHNe - Le Locle**
- **RHNe - Val-de-Ruz**

Cet établissement dispose d'une piscine pour la balnéothérapie, traitement adapté pour certaines pathologies.

Les professionnels qui travaillent au sein des sites de réadaptation du Réseau hospitalier neuchâtelois se réjouissent de vous accueillir.



Une équipe pluridisciplinaire à votre service

L'interdisciplinarité est au cœur de nos soins. Les interactions et concertations entre les professionnels des différentes disciplines permettent de coordonner les actions et de construire des objectifs communs, partagés avec vous.

Une réévaluation régulière permet d'adapter les objectifs de manière pluridisciplinaire.

Une équipe médicale spécialisée assure le suivi et la permanence médicale.

Le personnel soignant dispense les soins et veille à votre sécurité et votre confort 24 heures sur 24. Il fait partie intégrante de la prise en charge de réadaptation grâce à des soins spécialisés et individualisés. Il répond à vos objectifs et besoins spécifiques ainsi qu'à ceux de votre famille.

Les ergothérapeutes contribuent au maintien et à l'amélioration de votre capacité d'agir dans vos activités quotidiennes habituelles.

Dans son évaluation initiale, l'ergothérapeute réalise des bilans spécifiques, porte son attention sur vos capacités motrices, sensorielles et cognitives, votre environnement (matériel, social, culturel), vos activités professionnelles et de loisirs ainsi qu'à votre indépendance dans votre vie quotidienne.



Suite à cette évaluation, l'ergothérapeute organise son traitement et l'évalue régulièrement en fonction de ses objectifs métier, de votre projet de vie et de votre évolution durant votre séjour en réadaptation.

L'objectif final est de vous permettre de retrouver ou de maintenir une autonomie satisfaisante tant dans votre vie quotidienne que dans votre environnement.

Les physiothérapeutes vous traitent par des moyens physiques.

Après un bilan initial, ils évaluent vos capacités fonctionnelles et établissent un programme de traitements adaptés à votre état, à vos objectifs de récupération et s'adaptent à votre évolution. Les diverses techniques de traitements (thérapie manuelle, renforcement musculaire, exercices spécifiques...), effectuées individuellement ou en groupe, sont définies par les physiothérapeutes en fonction des problèmes identifiés lors des évaluations.

Les neuropsychologues et logopédistes réalisent un examen diagnostique à la suite d'une atteinte cérébrale afin de mettre en évidence d'éventuelles difficultés cognitives (mémoire, langage, concentration,...).

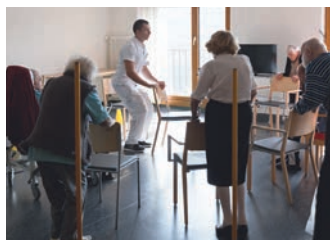


La prise en charge consiste en des exercices spécifiquement construits en fonction des problèmes et de la personne (exercices sur ordinateur ou en format papier-crayon, mises en situation, psychoéducation, information aux proches, ...).

Les diététicien-nes évaluent votre état nutritionnel et s'assurent que votre alimentation couvre vos besoins nutritionnels afin de rendre votre réadaptation efficace. Ils vous proposent un traitement nutritionnel approprié à votre état de santé et à vos objectifs de réadaptation.

Une prise en charge nutritionnelle précoce est primordiale en cas de perte d'appétit et/ou de perte pondérale afin de maintenir ou de récupérer vos forces, votre mobilité ou votre autonomie. Le suivi nutritionnel est poursuivi après l'hospitalisation. Le but est de retrouver un état nutritionnel le meilleur possible.

Les assistant-e-s social-e-s du Réseau hospitalier neuchâtois vous proposent, ainsi qu'à vos proches, un conseil, une orientation, un soutien et une aide en ce qui concerne les assurances sociales, les inscriptions dans les établissements médico-sociaux ou EMS,





l'organisation du retour à la maison avec une prise en charge à domicile, les transports, les problèmes financiers, la commande de moyens auxiliaires, etc. Nos assistant-e-s social-e-s travaillent en collaboration avec les services sociaux partenaires et s'occupent des démarches nécessaires auprès des autorités en cas d'instruction d'une mesure de protection.

Le personnel administratif veillera à votre accueil et à l'orientation de vos proches.

Le personnel d'intendance s'occupe de votre confort et de la propreté de votre chambre.

Selon le type de réadaptation et vos besoins spécifiques, vous pouvez faire appel aux professionnels suivants:

Médecins consultants spécialisés, neurologue, psychiatre, psycho-gériatre, chirurgien orthopédiste,...



Repas

Les repas principaux sont servis en **salle à manger**, ceci fait partie intégrante de votre réadaptation.

Notre brigade de cuisine s'occupe d'apprêter **différents plats** qui vous seront proposés selon vos besoins et adaptés à votre situation médicale.

Vos proches ont la possibilité de **partager un repas** avec vous.

Les collaborateurs soignants sont à votre disposition pour réserver et choisir votre menu et celui de vos proches. **Une commande anticipée** peut s'avérer nécessaire.

Sur prescription médicale, vous recevrez **des conseils nutritionnels** adaptés pour tous les aspects particuliers liés à votre alimentation.

Le restaurant, bénéficiant d'une terrasse en été, vous offre un lieu de rencontre privilégié.

Des distributeurs de boissons sont à votre disposition en dehors des heures d'ouverture.

Vous êtes l'acteur principal de votre séjour de réadaptation

Votre programme de réadaptation est défini selon votre projet de vie et selon les évaluations des différents professionnels qui vont vous accompagner. Il constitue le fil rouge de votre séjour et des projets thérapeutiques qui vous seront proposés.

Ces derniers sont discutés préalablement en colloque interdisciplinaires et sont liés à votre évolution.

Sans vous, rien ne sera possible. Il est donc capital que soyez en accord avec ce projet et mettiez tout en œuvre pour que nous puissions **réussir ensemble**.

Une participation active à l'exécution de vos activités quotidiennes augmentera significativement vos progrès.

Pour faciliter votre réadaptation, **merci de prévoir**:

- Des vêtements amples et confortables, ou des vêtements de sport (training, short, t-shirt, etc.).
- Des chaussures confortables, à semelles plates, qui tiennent au talon (de préférence fermées et formées)
- Une trousse de toilette (savon, peigne, brosse à cheveux, colle à dentier si vous en utilisez, brosse à dents, dentifrice, shampooing...).
- Un maillot de bain pour les traitements en piscine sur le site du Val-de-Ruz (si votre état de santé le justifie et l'autorise).



**Les heures de visites
sont de 14h à 20h
tous les jours**

Les soins, visites médicales
et thérapies sont
prioritaires.

Proches

Nous vous demandons de **nommer un proche comme référent**. Il sera notre interlocuteur préférentiel pour d'éventuelles questions ou organisation de rencontres avec la famille.

Différents professionnels peuvent vous accompagner dans la recherche de solutions, d'aides ou de soutien. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins, inquiétudes liées à la sortie de conjoint, parent ou enfant.

A votre service

Plusieurs services sont à votre disposition pour **assurer votre bien-être** durant votre traitement:

- Salon de coiffure
- Pédicure sur demande

N'hésitez pas à questionner les soignants qui s'occupent de vous pour obtenir plus de détails.

Si vous n'êtes pas de langue maternelle française et que vous souhaitez obtenir des informations dans votre propre langue, les assistant-e-s social-e-s et le personnel soignant rechercheront **une interprète**.



La date de votre sortie est déterminée sur la base de plusieurs facteurs liés à votre état de santé, l'atteinte de l'objectif de réadaptation et la durée de séjour accordée par votre assurance.

La durée du séjour prévue initialement peut être réduite par votre médecin sur la base des informations récoltées auprès des collaborateurs et collaboratrices qui vous accompagnent dans votre processus de réadaptation.

Le service social participe en interdisciplinarité à votre sortie de l'hôpital en organisant un transfert, une convalescence, une entrée dans un EMS, un retour à domicile avec la mise en place de structures d'aide si votre état de santé le nécessite (soins, repas, transports, aide-familiale, etc.).

Les sorties ont lieu le matin avant 10h00.

Nous vous remercions de vous organiser en ce sens.

Au besoin, vous pouvez vous installer dans un fauteuil du salon et prendre un repas en attendant vos proches s'ils ne sont pas disponibles immédiatement.



